



## **NAMUR : DES BORNES ÉTHYLOTESTS PUBLIQUES PENDANT LE MOIS D'OCTOBRE**

Les accidents avec alcool ont augmenté ces derniers mois en Wallonie. Le pourcentage de conducteurs impliqués dans un accident corporel et testés positifs à l'alcool est en effet passé de 10 à 14% entre 2021 et 2022. Cette augmentation est notamment marquée en province de Namur où on compte 15% de conducteurs testés positifs après un accident au premier semestre 2022 (contre 10% en 2021).

Pour sensibiliser les Wallons aux risques de l'alcool au volant, la Ministre de la Sécurité routière, Valérie De Bue, et l'AWSR installent des bornes éthylotests publiques dans des lieux de fêtes depuis le mois de juin. Après le Brabant wallon et Liège, c'est dans la province de Namur que les fêtards pourront tester gratuitement leur alcoolémie dès ce vendredi.

### **4 discothèques et 2 bars de la province de Namur équipés de bornes**

Jusqu'à la fin du mois d'octobre, les bornes éthylotests publiques sont placées dans 6 établissements festifs de la province de Namur : le Trébuchet, le Flagrant délire, l'Infinity Hall, le Lindbergh Club, le Barnabeer et le Central.

Pour la première fois depuis le lancement du projet, une majorité de discothèques seront équipées d'une borne alors que jusqu'à présent, elles étaient principalement installées dans des bars. Cela permettra de tester le dispositif dans un type de lieu où les habitudes de consommation d'alcool et la clientèle peuvent s'avérer différentes.

## Liège : 2 utilisateurs sur 3 avaient trop bu

Pendant tout le mois de septembre en province de Liège, les bornes ont été utilisées près de 4.500 fois (3.700 fois en Brabant wallon) soit en moyenne 20 utilisations par établissement chaque soir. Le bilan est encourageant.

- **Les conducteurs utilisent la borne juste avant de partir<sup>1</sup>**

1 utilisateur sur 2 (51%) était conducteur lors de la soirée. Cette proportion est largement inférieure à celle enregistrée pour la province du Brabant wallon, où plus de 7 utilisateurs sur 10 (73%) étaient conducteurs. Cela peut s'expliquer par le caractère plus urbain des établissements liégeois qui ont pris part au projet. De nombreuses personnes avaient ainsi prévu de rentrer à pied ou en transports en commun.

Parmi les conducteurs liégeois ayant utilisé la borne, la majorité (68%) comptait reprendre le volant juste après avoir soufflé alors que les utilisateurs qui ne devaient pas conduire ce soir-là, l'ont plutôt utilisée en cours de soirée (84%).

- **Deux utilisateurs sur 3 avaient trop bu**

2 utilisateurs sur 3 (68%) avaient un taux supérieur à la limite légale de 0,5 grammes par litre de sang. C'est plus que dans la province du Brabant wallon où un conducteur sur 2 avait trop bu, mais ces résultats doivent être mis en perspective avec le fait que moins d'utilisateurs liégeois prenaient le volant pour rentrer.

Tout comme les résultats observés dans le Brabant wallon, **un conducteur sur 3 n'avait pas correctement évalué si son alcoolémie était supérieure ou inférieure à la limite légale**. Cette difficulté à s'auto-évaluer démontre l'utilité de ce type d'outil qui permet de connaître avec précision son alcoolémie et de prendre les décisions qui en découlent.

- **6 utilisateurs positifs sur 10 se sont adaptés<sup>2</sup>**

**63% des utilisateurs positifs se sont adaptés après avoir soufflé en diminuant leur consommation d'alcool et/ou en postposant leur trajet retour** afin d'avoir le temps d'éliminer l'alcool ingéré. C'est un peu moins que les résultats observés dans la province du Brabant wallon où 70% des utilisateurs avaient modifié leurs plans.

- **Surtout des hommes**

L'analyse des données enregistrées par les bornes montre que certains facteurs influencent la probabilité qu'un utilisateur ait une alcoolémie supérieure à la limite légale. Le risque d'être testé positif est ainsi 50% plus élevé pour les hommes. On constate également une probabilité plus élevée d'être positif dans un établissement accueillant des concerts plutôt qu'un bar.

---

<sup>1</sup> Données récoltées via les bornes entre le 25 août et le 28 septembre 2022 (4.478 utilisations)

<sup>2</sup> Données provenant des entretiens en face à face réalisés par l'AWSR au sein des établissements festifs (266 personnes interrogées) au mois de septembre 2022.

**Prochaines étapes : Luxembourg et Hainaut**

Afin de couvrir l'ensemble de la Wallonie d'ici la fin de l'année, les bornes seront placées dans la province de Luxembourg en novembre et de Hainaut pendant le mois de décembre.

Au total, une trentaine de lieux de fête wallons auront accueilli les bornes d'ici le mois de janvier 2023. L'évaluation globale du projet est attendue pour début 2023.

**Ensemble, partageons mieux la route pour préserver la vie de tous.**

**Contact Presse**

Belinda DEMATTIA

0498/048.361

[belinda.demattia@awsr.be](mailto:belinda.demattia@awsr.be)

[www.awsr.be](http://www.awsr.be)

